

## Témoignage de Charles Luizet, préfet de la Corse libérée, désigné préfet de Police par Charles de Gaulle.

Extraits choisis dans *Dix siècles d'histoire de la police parisienne*, ouvrage publié par la préfecture de Police le 10 octobre 1946, préfacé (et rédigé en partie) par le préfet Luizet, qui, fraîchement débarqué dans la capitale, fut aux premières loges de la bataille de Paris. Ce proche du général de Gaulle, fait Compagnon de la Libération après-guerre, livre ici le récit très précis de ces journées cruciales à la troisième personne, tout en laissant échapper des détails ne laissant aucun doute quant à l'identité du narrateur !

### La guerre de 1939

#### L'invasion

#### La libération

Est-il besoin de rappeler que la mobilisation d'août-septembre 1939 fut décrétée dans une atmosphère qu'aucun enthousiasme comparable à celui de 1914 ne venait réchauffer ? Si la police parisienne fut moins profondément désorganisée que vingt-cinq ans auparavant, néanmoins, 11 commissaires et officiers de paix ainsi que 781 gradés et gardiens rejoignirent leurs unités ; un certain nombre d'entre eux devaient tomber au feu ou revenir avec des blessures, et 150 citations portant attribution de la croix de guerre allaient être méritées par le personnel de la préfecture de Police.

### L'occupation de Paris

Le 14 juin 1940, les troupes allemandes occupaient Paris. Convoqué le jour même à l'hôtel Crillon avec son collègue de la Seine, le préfet de Police, Roger Langeron, s'entend demander par le général von Choltitz: « *Garantissez-vous le maintien de l'ordre ?* ». La réponse fut nette : « *Je le garantis si on me laisse travailler tranquille.* » L'Allemand déclara alors : « *Si l'ordre est maintenu, si je peux compter sur la sécurité de mes troupes, vous n'entendrez pas parler de moi.* » La suite ne tarda pas à montrer la foi qu'il fallait accorder à ces belles paroles. (...)

Car, le soir même, le directeur des renseignements généraux était convoqué dans un bureau allemand d'où il ne rentra que tard dans la nuit, et encore sur l'intervention de l'ambassade des Etats-Unis. Heureusement, les archives confidentielles des renseignements généraux avaient été expédiées le 10 juin vers le sud, ainsi que différents dossiers de la police judiciaire. Quant aux archives du cabinet du préfet, elles étaient à Montauban depuis août.

Le 18 juin, M Langeron faisait afficher l'appel suivant adressé à ses services : « *Dans les circonstances graves qui se sont déroulées, la police parisienne, conformément aux ordres reçus, est restée à son poste. Elle a assuré et continue à assurer l'ordre et la sécurité de la capitale. L'ordre doit être absolu, la sécurité doit être totale : telle est votre mission. Que votre attitude énergique et votre stricte discipline renforcent votre autorité morale. Je vous commande depuis plus de six ans. Je connais votre devise : honneur et discipline. Je compte sur vous.* »(...)

### La résistance à la préfecture de Police

(...) Depuis la prise d'Avranches par les Américains, le 1<sup>er</sup> août, l'occupation de la Bretagne, et, successivement, celle du Mans (9 août), d'Angers (11 août), de Chartres (12 août), la population attend sa délivrance. Mais, pour des raisons de prudence militaire, la radio de Londres devient muette sur l'avance des troupes alliées, et jusqu'au grand jour, la ville ne saura rien de sûr. Elle s'apprête, cependant, au combat.

Les 10 et 11 août, les consignes de grève sont données au personnel des chemins de fer, et le 18, l'arrêt du travail sera total sur les réseaux, le métropolitain lui-même ne circulera plus du tout.

### La grève de la police

Le 13 août, au matin, à la suite d'un minuscule incident, les Allemands désarment et arrêtent les gardiens de la paix de Saint-Denis et d'Asnières, et ils manifestent l'intention d'enlever à toute la police les revolvers et les 9 cartouches par homme qu'ils lui ont laissés jusqu'ici. Devant cette menace inexplicquée, la Préfecture donne à tous les gardiens l'ordre de quitter armes et uniformes. Mesure rapportée à 13h30 par la direction de la police municipale, l'occupant ayant renoncé à son intention.

Mais, ce même dimanche 13 août, le comité directeur du Front national de la police, informé, au cours de sa réunion, de l'affaire de Saint-Denis et d'Asnières, décide par acclamation la grève de la police pour le surlendemain, le 15. Le lundi 14, les responsables des trois mouvements de résistance tiennent leur première réunion commune, ils forment un comité de libération de la police parisienne et, après avoir examiné la situation, rédigent de concert l'ordre de grève pour le mardi.

Et le lendemain matin, en effet, on ne verra plus d'agents sur la voie publique ni devant les immeubles officiels, et dans les services sédentaires de la Préfecture, 275 fonctionnaires seulement se présenteront. C'est en vain que, la veille au soir, le préfet de Vichy (*Amédée Bussièrre, ndlr*) avait demandé à ses agents de rester à leur poste, c'est en vain que, dans la journée même du 15, il organise des réunions de gardiens de la paix pour leur parler « à cœur ouvert » et que le 16, il leur adresse un nouvel appel, en vain qu'il destitue le directeur de la police municipale. Le succès de la grève est complet : un tract du comité de libération de la police constate l'adhésion de 98% des effectifs. Tous les commissariats sont fermés, et l'ordre officiel de grève est placardé à la porte, sur une feuille maladroitement tapée à la machine. En civil et généralement armés, les agents se tiennent, non sans témérité, aux abords de leurs commissariats et de la préfecture déserte. (...)

Le 16 août encore, le nouveau directeur de la police municipale fait appel, pour assurer éventuellement le maintien de l'ordre, aux Equipes nationales, organisation officielle de défense passive secrètement acquise à la résistance. Elles disposent de 500 jeunes gens de 17 et 18 ans, encadrés de jeunes officiers, et armés de 12 fusils mitrailleurs, 50 mitraillettes et 20 fusils.

### La police insurgée s'empare de la Préfecture le 19 août

La journée du 17 se passera en discussions entre les différents organes de la Résistance parisienne, divisées sur le moment où il convient de déclencher l'insurrection. Ce jour-là est arrivé à Paris le futur préfet de Police M. Luizet, qui a appris, chez le coiffeur, que son personnel a cessé le travail.

Le 18, la CGT et la CFTC lancent l'ordre de grève générale, l'état-major FFI de la région parisienne proclame la mobilisation et les élus communistes lancent leur appel à l'insurrection. Et surtout, le chef du groupe « Honneur de la police » reçoit pour instructions de rassembler le lendemain matin 19 août « à sept heures 2 000 gardiens de la paix aux abords immédiats de la préfecture de Police », et d'y attendre de nouvelles instructions.

Le samedi 19, en effet, plus de 2 000 agents en civil, munis de brassards tricolores, qu'on a prévenus individuellement au cours de la nuit, en dépit du couvre-feu fixé à 21 heures, se réunissent sans aucune précaution sur la place du parvis Notre-Dame, devant la préfecture fermée. Après avoir été prévenir les autres membres du Comité de libération de la police, dont l'adhésion n'était d'ailleurs pas douteuse, le chef d'« Honneur de la police », déterminé à maintenir celle-ci à la tête du mouvement, décide, sans plus attendre, d'occuper en forces la préfecture. Un garde entrouvre la grande porte de la préfecture, qu'un agent bloque aussitôt du pied, et le flot des gardiens se précipite. Les couleurs nationales sont hissées au chant de la *Marseillaise*, entonnée d'un seul cœur, sinon avec beaucoup d'ensemble, et, tandis qu'on s'assure de la personne du préfet, qu'on va d'ailleurs laisser amuser les allemands au téléphone, 80 patrouilles sont envoyées dans les commissariats pour en organiser la défense.

C'est en sortant, à onze heures, d'une réunion commune que les membres du CNR et du CPL apprirent l'événement par la présence du drapeau tricolore au-dessus du commissariat de la rue de Grenelle. Quelques minutes après, le nouveau préfet prenait possession de sa préfecture ; il y entre pour la première fois en contact avec le chef des FFI, qui, nominalement du moins, a le commandement général de l'insurrection. En fait, M. Luizet restera le vrai maître de la caserne de la Cité, aussitôt mise en défense à l'aide de barricades et de sacs de sable en réserve dans les caves. Une petite partie des 2 000 hommes rassemblés le matin y demeurera, car on n'a ni vivres, ni armes, ni munitions pour une garnison aussi nombreuse.

### Attaques allemandes

Dans l'après-midi du 19 août, quelques attaques se produisirent contre les bâtiments de la préfecture. Des auto-mitrailleuses et des chars germaniques patrouillent aux environs et tirent ça et là. Vers 13h30, deux automobiles blindées et deux camions d'infanterie sont pris sous la fusillade des gardiens à l'angle du pont Saint-Michel, et ils laissent dix prisonniers. Entre 16 et 17 heures, deux chars « Tigre » tirent sur la porte donnant sur le parvis Notre-Dame et l'enfoncent en partie. Puis ils s'en vont, on ne sait pas pourquoi. La garnison riposte à coups de fusils et de grenades, et les FFI, dans un engagement de diversion, tuent 30 Allemands. Les camions de l'ennemi qui tentent de filer vers le sud de Paris sont mitraillés de la préfecture de police, du Palais de justice et de la place Saint-Michel. Dans cette seule journée, que les FFI emploient à s'armer, 25 véhicules allemands sont détruits, rien que dans le VI<sup>e</sup> arrondissement. A 17 heures, des fantassins avaient essayé de se glisser vers la préfecture, mais plusieurs sont atteints par les tireurs des fenêtres, et les autres n'insistent pas.

La situation n'en est pas moins très préoccupante, car les 500 défenseurs ne sont que faiblement armés : un seul fusil-mitrailleur, une cinquantaine de mitraillettes, et les munitions commencent à se raréfier : à peine pourrait-on entretenir un feu soutenu pendant une heure et demie. (...)

### La trêve

Sur ces entrefaites intervint la trêve négociée par le consul général de Suède à Paris, M. Nordling, dans des circonstances que nous n'avons pas à rappeler ici. Conclue d'abord pour une heure, puis reconduite jusqu'au lendemain matin dimanche, avec l'accord des occupants de la préfecture de Police, elle s'étendait à tous les bâtiments tenus par la Résistance. C'est à la faveur de cette trêve que, dans la matinée du 20 août, l'Hôtel de Ville fut occupé par un détachement composite comprenant des gardiens de la paix, des FFI, des membres du corps franc de la délégation gouvernementale, des auxiliaires féminins, des secrétaires et des agents de liaison. On procéda aussitôt à la mise en défense de la préfecture de la Seine où s'organisèrent trois sections de 40 gardiens en civil, des FFI, des gardes républicains et... 50 membres du groupe de protection de Laval.

Depuis le 18 et le 19, la gendarmerie et la garde de Paris participaient en effet aux combats de la Libération.

La trêve ne fut jamais complètement observée ni d'un côté, ni de l'autre. Dans la journée du dimanche, quelques attaques allemandes de faible importance furent même menées soit contre l'Hôtel de Ville, soit contre la préfecture de police, que cinq chars lourds mitrillèrent et canonnèrent d'assez loin. Comme un visiteur parlait au préfet de cette fameuse trêve en s'approchant sans précaution d'une fenêtre, « *en fait de trêve, baissez-vous donc un peu* » lui répondit son interlocuteur, car les balles ne cessaient de siffler.

### La lutte reprend

Dans la journée du 21 août, l'ennemi renforce ses moyens de défense, pendant que se multiplient les barricades dans les rues, notamment autour de la Cité.

Le combat est toujours très inégal, car l'armement des insurgés demeure pauvre et disparate ; un peu partout, l'Allemand ressaisit l'initiative. Au cours de la nuit, les occupants, qui ont tué une centaine de Parisiens, n'ont perdu eux-mêmes que cinq hommes. (...)

Le 22, le grand centre de résistance est toujours à la préfecture qui, de ses quatre faces, fait feu sur les véhicules adverses chaque fois qu'il y a chance de les atteindre. Devant l'Hôtel de Ville, plusieurs camions allemands, puis la fusillade de la petite garnison, doivent être abandonnés par leurs conducteurs, et les FFI vont y trouver un équipement précieux. Les engagements se multiplient de tous les côtés, et ils sont coûteux

pour les nôtres qui perdent chaque jour de 250 à 500 blessés. C'est le jour où la division Leclerc se lance sur Paris, mais l'insurrection l'ignore, comme elle ignore la position réelle des armées alliées, sur laquelle ont circulé mille bruits contradictoires et fantaisistes.

Le 23, les Allemands se bornent à des démonstrations dans le secteur des deux préfectures, « les Français n'ayant pas, disent-ils, respecté la trêve ». Les gardiens de la paix prisonniers au Grand-Palais sont cependant échangés contre des Allemands, sur la demande du consul de Suède.

### Leclerc arrive

Le lendemain 24, à la Cité, le matériel pris à l'ennemi a permis de renforcer la défense : trois camions de munitions ont en effet été interceptés et deux chars détruits.

Dans l'après-midi, un avion lâche sur Paris un message qui est apporté à la préfecture de Police : c'est un avis de Leclerc, annonçant sa marche en avant.

Le préfet envoie alors un brigadier de la police municipale pour le saluer et, à 21 heures, une équipe de douze hommes se rend à Notre-Dame afin de sonner, le moment arrivé, le bourdon de la délivrance.

A 21h22, les premiers chars de la deuxième division blindée arrivent devant l'Hôtel de Ville.

A 22h10, le gros bourdon de la cathédrale et les cloches des églises parisiennes sont mis en branle.

A 22h20, le char du capitaine Dronne parvient, dans la nuit, à la préfecture de police.

« Messieurs », dit le préfet, « à cette heure-ci, les blindés vont en aveugle. Rien d'utile ne sera fait que demain. Ici, nous pouvons encore être attaqués. Cette nuit sera une dernière nuit de lutte : que ceux qui n'ont pas de poste de combat veuillent donc bien quitter la Préfecture ».

### 25 août : la délivrance

A 9 heures, le lendemain 25 août, le colonel Billotte établissait son poste de commandement dans la salle de billard du préfet, où le général Leclerc le rejoignait une heure plus tard. Vers 15 heures, les troupes de Billotte s'emparent de haute lutte de l'hôtel Meurice, où le général von Choltitz capitule.

Par un juste hommage au courage et à l'audace de la police parisienne, c'est à la préfecture même, toujours dans la salle de billard, que Choltitz signa l'acte de capitulation.

A 17 heures, le général de Gaulle faisait son entrée dans Paris, et, après un arrêt au ministère de la guerre, c'est à la préfecture de Police qu'il se rendit en premier lieu, accueilli par M. Luizet et par ses collaborateurs, tandis que la musique des gardiens de la paix jouait la *Marseillaise* et la *Marche Lorraine*.

On ne force rien à la réalité quand on dit que la police a joué, dans la délivrance de sa ville, un rôle décisif en occupant dès le 19 août, contre les avis de prudence, sa propre maison de la Cité. Comme l'a justement écrit le plus récent historien de la Libération de Paris – et le plus complet jusqu'ici, avec M. François Boucher – M. Adrien Dansette : « Il est impossible d'imaginer ce qu'eut été l'insurrection si la préfecture n'avait été occupée que le lendemain ». De son côté, le général Eisenhower, commandant en chef des armées alliées, a rendu hommage à l'action armée du personnel de la préfecture.

### Les pertes

Action glorieuse, action victorieuse, mais payée de sanglants sacrifices. Au cours d'une semaine de combats, tombèrent en effet 154 fonctionnaires de la préfecture de Police, dont 145 membres de la police municipale. A ce chiffre, il faut ajouter 19 fusillés, morts en captivité ou tués dans le maquis, dont le décès a été officiellement constaté. Parmi eux, il y avait un certain nombre de gardiens de la paix révoqués par Vichy pour leur attitude résistante. En outre, un millier environ de ces combattants volontaires furent blessés, dont 300 grièvement. Et une soixantaine de déportés ne sont pas revenus. Les disparus ont laissé derrière eux près de 300 orphelins. (...)

Au total, si l'on songe que les pertes de l'insurrection – non comptées celles de la division Leclerc – sont évaluées approximativement par M. Dansette à 1 000 morts et 6 700 blessés, on voit combien considérable a été le pourcentage de la police parisienne. Encore devrait-on faire état des 15 tués et des 87 blessés du régiment des sapeurs-pompiers de Paris. (...)

La piété populaire ne s'y est pas trompée, elle qui fleurit fidèlement ces inscriptions du souvenir – d'autant plus émouvantes qu'elles commémorent un sacrifice délibéré – que le passant découvre un peu partout sur les murs de nos maisons, de nos monuments et de nos quais. Parmi tous ces vaillants jaillis du pavé parisien ou accourus de nos provinces, les armes à la main, pour délivrer Paris la grand'ville, combien n'en reconnaît-elle pas qui, sans balancer, ont risqué leur vie pour rendre la sienne à l'antique cité sur laquelle ils avaient choisi de veiller ! Leur mémoire, qui fait la douloureuse fierté de leurs proches, de leurs amis et de leurs camarades, sera l'éternel honneur de leurs continuateurs et d'un corps qui n'a jamais consenti à douter des destinées de la patrie.